



ISSN 2007-4654

ISSN en ligne : 2260-8109

# L'Uruguay entre la francophilie et l'instabilité : le rôle incontournable de l'Université dans la permanence du français

**Laura Masello**

Universidad de la República, Uruguay  
centrodelenguas.udelar@gmail.com

Reçu le 28-10-2018/ Evalué le 19-11-2018/ Accepté le 05-12-2018

## Résumé

Dans cet article, je commencerai par une brève présentation des circonstances qui ont marqué l'évolution de la présence du français à l'Universidad de la República ; par la suite je ciblerai plus concrètement les actions d'enseignement, de formation permanente et de production scientifique des dix dernières années pour enfin voir quelle est la situation actuelle de l'enseignement du français à l'université dans son dialogue avec les contextes national et international.

**Mots-clés :** présence du français, Université de la République, Uruguay, évolution, situation actuelle

## Uruguay entre la francofilia y la inestabilidad: el rol imprescindible de la Universidad en la preservación del francés

## Resumen

En este artículo comienzo por una breve presentación de las circunstancias que marcaron la evolución de la presencia del francés en la Universidad de la República; a continuación me detengo más concretamente en las acciones de enseñanza, investigación, formación permanente y producción científica de los últimos diez años; finalmente, refiero la situación actual de la enseñanza del francés en la universidad en su diálogo con los contextos nacional e internacional.

**Palabras clave:** presencia del francés, Universidad de la República, Uruguay, evolución, situación actual

## Uruguay amidst francophilia and instability: the paramount role of the university in the preservation of French

## Abstract

In this article, I start with a brief presentation of the circumstances that marked the evolution of the presence of French at the Universidad de la República; after this, I focus on the actions of teaching, researching, continuous professional development and scientific production in the last ten years; I finally refer to the present situation

of the teaching of French at the university regarding its dialogue within national and international contexts.

**Keywords:** presence of French, Universidad de la República, Uruguay, evolution, present situation

## 1. L’empreinte française dans notre éducation

Jusqu’aux années 70 du XX<sup>e</sup> siècle, l’Uruguay était considéré un pays francophile dans certains secteurs de notre société. Cet engouement s’est progressivement estompé à partir des années 80 et surtout au tournant des années 90, lorsque des décisions de politique éducative et linguistique ont été prises dans notre région pour accorder à l’anglais le statut d’unique langue étrangère obligatoire. Désormais les référents culturels et linguistiques liés au français n’ont plus été partagés par les nouvelles générations.

Pourtant, l’enseignement des langues vivantes avait été introduit très tôt dans notre système éducatif public, dès la création de l’Universidad de la República (UdelaR) en 1849, la seule université publique en Uruguay. En fait, il faut signaler qu’en Uruguay l’enseignement des langues, ainsi que tout l’enseignement public, a commencé à l’Université. La charte de création de l’UdelaR reproduisait le modèle de l’université napoléonienne, qui gardait sous sa sphère d’influence toute l’instruction publique, depuis l’enseignement primaire jusqu’à l’enseignement supérieur. Ce n’est pas un hasard si cet établissement a été inauguré le 14 juillet 1849 en hommage au 60<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution Française.

Pour bien mettre en contexte la place du français dans l’enseignement public uruguayen, il est possible d’identifier, du point de vue administratif, trois grands moments dans l’histoire de l’éducation formelle (Páez, 1993). Pendant les deux premiers, tout l’enseignement public des langues était assuré par l’Université :

### a. L’étape pré-universitaire (jusqu’en 1849)

L’éducation dépendait du gouvernement de l’époque. La Casa de Estudios Generales, devenue ensuite Universidad Mayor de Montevideo, assurait l’enseignement du latin et créait une section de langues vivantes français et anglais. Ceci ne doit pas étonner à une époque où la présence des Français à Montevideo était particulièrement importante : entre 15 000 et 18 000 pour un total de 40 000 habitants environ. D’après les données des Archives nationales concernant la période 1848-1864, on peut estimer à près de 8 928 les Français provenant notamment du Midi, du Béarn, de la Savoie et du pays basque, dont 816 femmes et 8 112 hommes.

L'immigration française s'affaiblit vers 1870 (Casal, 1997). Au fil de notre histoire, parallèlement et mis à part le côté démographique, qui indique que le français était une langue migratoire majoritaire, c'est surtout dans le domaine de la pensée que la France laissera son empreinte, en particulier dans le processus qui conduira à l'indépendance de notre pays, comme cela est arrivé d'ailleurs pour la plupart des pays de l'Amérique Latine. En effet, les idées des Lumières, la Révolution Française et la Déclaration des Droits de l'Homme vont inspirer Artigas dans la construction de la nouvelle nation pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus tard, pendant la Guerra Grande (1839-1851), non seulement la légion française était même plus nombreuse que les défenseurs locaux dans le combat pour la défense de la ville mais des missions diplomatiques françaises ont contribué à l'obtention de la paix. Tous les faits qui ont marqué l'histoire de cette période étaient recueillis par les journaux français locaux de l'époque : *Le Patriote Français*, *Le Courrier de la Plata*, *Le Messager de Montevideo*. C'est, d'ailleurs, inspiré par cet épisode de notre histoire qu'Alexandre Dumas a écrit en 1850 son roman *Montevideo ou la Nouvelle Troie*. La présence française se fera donc sentir dans la presse, dans la littérature, dans l'architecture, mais aussi à travers les courants philosophiques qui se développent en Uruguay. Le débat d'idées et la pensée française y furent présents dès la naissance de l'Université : depuis le positivisme jusqu'à la doctrine française du spiritualisme éclectique. Ainsi, le processus de sécularisation qui a eu lieu au sein de la société industrielle française aura son influence sur la consolidation de notre république, dont un élément essentiel sera la séparation de l'Église et de l'État dès 1918.

#### **b. L'étape universitaire (1849-1935)**

Ces antécédents historiques ont laissé des traces dans la formation juridique et politique de l'Uruguay. En effet, notre code civil est inspiré du code Napoléon, notre Ministère de l'Intérieur et notre politique étrangère suivent le modèle français, notre École Nationale d'Administration Publique (ENAP) compte sur un accord de coopération signé avec l'ÉNA française pour la formation des cadres supérieurs de l'administration publique uruguayenne. En ce qui concerne l'enseignement des langues, avec la mise en place en 1877 du Baccalauréat en Sciences et Lettres, la seule langue enseignée était le français, l'espagnol n'y étant pas prévu. Ce n'est que dix ans plus tard qu'on établit un cours de Gramática General y Retórica et deux cours pour chacune des trois autres langues : latin, français et anglais. Par la suite, du fait de la réforme menée en 1910, les six ans du Baccalauréat sont séparés en quatre ans d'études communes à tous les étudiants et deux de préparation aux études universitaires. Dans cette réorganisation, le français est enseigné

pendant les quatre ans du premier cycle jusqu'aux années 90 du XX<sup>e</sup> siècle et dans quelques filières du second cycle. Pendant cette période, le poids du français était décisif dans la formation universitaire et académique en général : les élèves de Médecine étudiaient le traité de Testut ; ceux de Droit, les livres de Baudry et de Lacantinerie ; ceux d'Architecture étaient passionnés d'Art Nouveau (Casal, 1997).

### **c. L'étape autonome (1935-)**

C'est la période qui voit la création des différents Conseils autonomes de l'Administration Nationale de l'Éducation Publique (Anep), en vigueur depuis 1967. Désormais l'UdelaR aura la responsabilité de l'enseignement supérieur et l'Anep s'occupera de l'enseignement primaire, secondaire et technique ainsi que de la formation des professeurs, celle-ci étant assurée par des instituts supérieurs non universitaires conçus dans la lignée des instituts normaliens français. En 1996, dans la foulée des grandes réformes mises en place dans nos pays du Cône Sud, le statut des langues étrangères va connaître un bouleversement important dans le système secondaire public, véhiculé par deux grandes décisions : l'imposition de l'anglais comme unique langue étrangère obligatoire pour les six ans du niveau secondaire et la création du Programme Centres de Langues Étrangères du niveau secondaire pour l'apprentissage optionnel des langues désormais exclues du curriculum (le français, l'italien, l'allemand et le portugais).

Quelles ont été les retombées de cette nouvelle donne pour la présence du français et quel a été le rôle de l'Université dans ce nouveau contexte ?

## **2. Des années de la francophilie à celles du déplacement du français**

Aborder ce sujet dans sa complexité implique de savoir qui détermine les politiques éducatives et linguistiques et comment celles-ci sont élaborées. Pour essayer de cerner les variations qui ont caractérisé la présence du français dans notre système éducatif, il faut d'abord tenir compte du fait que, dans le domaine de l'éducation, l'Uruguay présente deux caractéristiques qui le différencient de la plupart des autres pays : d'une part, il n'y a jamais eu de politique linguistique explicite provenant de l'État, notre pays n'a donc pas de langue officielle ; d'autre part, la responsabilité de l'éducation des Uruguayens est partagée par trois institutions autonomes et donc indépendantes les unes par rapport aux autres : le Ministère de l'Éducation et de la Culture, l'UdelaR et l'Anep (Masello, 2012 : 99).

Le statut des langues étrangères dépendant d'ailleurs dans chaque pays du degré de reconnaissance dont elles sont l'objet de la part de l'État, donc de raisons

nettement politiques - alliances internationales, affinités idéologiques, engagement d'un ensemble de pays dans un projet international ou régional commun (Varela, 2006 : 135) -, nous pouvons constater dans notre pays, dès le départ, la prédominance de l'enseignement de langues d'origine européenne. Or, cette présence dans le système a été longtemps établie sans rapport avec la réalité sociolinguistique du pays. En effet, les raisons invoquées pour justifier la présence et ensuite l'absence de certaines langues relèvent de représentations telles que leur beauté, leur musicalité, le fait qu'elles soient plus ou moins associées à une certaine idée de culture, etc. En Uruguay, comme dans d'autres pays de la région, suite à des décisions politiques qui tablaient sur l'homogénéisation de la société, des langues telles que l'italien et le français se sont vues affublées de l'étiquette de langues étrangères alors qu'elles étaient les langues des groupes migratoires majoritaires.

Parmi celles-ci, jusqu'aux années 90, il faut signaler la place importante réservée au français, en particulier au niveau secondaire. *Un regard porté sur l'évolution des curricula permet d'observer que certaines langues y ont toujours été présentes, quoiqu'avec des variations dans le temps ainsi que dans la place et dans le nombre d'heures qui leur étaient attribuées selon leur prestige, leur statut et les différentes circonstances sociales et culturelles* (Masello, 2010a : 141). Dans ce scénario, le français occupait la première place avec quatre ans d'enseignement obligatoire, suivi de l'anglais, de l'italien et de l'allemand (Masello *ibid.*) jusqu'en 1996, date des réformes appliquées dans nos pays qui ont rejeté l'enseignement des langues autres que l'anglais en dehors du cursus pour les mêmes raisons qui justifiaient auparavant leur inclusion.

Ce panorama n'est peut-être pas très différent de celui des pays voisins. Mais alors qu'en Argentine, au Chili, au Paraguay, au Brésil, comme dans la plupart des pays, ce sont les Ministères de l'Éducation qui régissent l'ensemble du système éducatif, il n'en est pas ainsi en Uruguay car l'Anep est l'organisme dont dépendent l'offre et le choix des langues étrangères pour tout le système éducatif non universitaire (Masello, 2010a : 142).

### **3.Un créneau pour le français à l'Université : regain d'intérêt et découverte**

À l'UdelaR, malgré la présence inaugurale et prometteuse dès le XIX<sup>e</sup> siècle que nous avons évoquée dans la première section, la création des différentes facultés a entraîné la dispersion de l'enseignement des langues ou directement sa disparition, à l'exception de la Filière Traduction, créée en 1976. En ce qui concerne l'enseignement de la langue française, pendant la période 1970-1990 les étudiants universitaires recevaient des cours de Français sur objectifs spécifiques (FOS) dans

certaines facultés (Médecine, Sciences Sociales, Beaux-Arts, entre autres) à travers la coopération assurée par l'Ambassade de France.

En fait l'enseignement des langues étrangères n'est devenu systématique à l'Université qu'en 1991 avec la création d'une Section de Langues Étrangères Modernes, devenue en 2005 le Centre de Langues Étrangères (Celex) actuel. Le français est l'une des cinq langues optionnelles prévues dans les cursus de toutes les Licences de notre Faculté ainsi que dans celui d'un nombre de plus en plus croissant de licences de toute l'Université. Ce centre assure ainsi l'accès à l'apprentissage des langues étrangères d'une bonne partie des étudiants universitaires.

Pour ce qui est du français en particulier, nous sommes en présence d'un phénomène de redécouverte qui s'est accentué ces dernières années pour des générations qui commencent leur vie universitaire sans avoir connu d'autre langue étrangère que l'anglais. Alors que tous les Uruguayens de plus de quarante ans ayant fait des études secondaires ont pu fréquenter cette langue pendant quatre ans, les générations suivantes, même celles qui ont eu l'occasion d'y avoir accès de façon optionnelle, n'en découvrent l'importance ou le besoin que lorsqu'elles entament leur vie universitaire. Ce regain d'intérêt s'est traduit par une augmentation considérable des effectifs dans les classes de français : sur une moyenne de 2 000 à 2100 étudiants par an que nous recevons au Celex, 400 environ s'inscrivent dans les cours de français. Il faut dire que ces chiffres sont limités par l'existence de quotas que nous avons été obligés de fixer et sans lesquels ces chiffres tripleraient sans doute. Cependant, cette croissance n'a pas été accompagnée d'un renforcement du corps enseignant à la mesure des nouvelles demandes. Le Centre de Langues ne comptait à sa création que sur un seul poste de français de 10 heures. Comment avons-nous réussi à atteindre quand même ces chiffres ?

À partir de 2006 et pendant trois ans, un accord de coopération a été passé avec le SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) de l'Ambassade de France, ce qui a permis de recruter ponctuellement deux autres professeurs et de mettre en place un éventail de cours pour faire face aux besoins des différentes facultés qui nous adressaient leurs demandes, par exemple Architecture, Ingénierie, Beaux-Arts, Sciences de la Communication, Sciences, Institut Pasteur, parmi d'autres. Le nombre d'intéressés par le français s'est accru de 14%, toujours sous le régime de quotas, accompagné d'une préférence pour l'enseignement par compétences ou le FOS. Malheureusement, l'aide du SCAC n'a pas pu être reconduite ; nous avons donc dû réduire à nouveau notre offre. Cependant, l'un des deux postes créés grâce à cet accord a été formalisé et fait donc partie désormais de la structure stable du Celex, ce qui montre que l'institution a bien compris le message concernant la position incontournable du français dans le monde académique.

#### 4. La Formation permanente à l'Université : politique interinstitutionnelle et formation à la recherche

Dans le contexte national où les langues autres que l'anglais ont été déplacées hors du cursus obligatoire à partir de 1996, la formation des enseignants de ces langues a à peine été maintenue dans les instituts supérieurs non universitaires ou bien directement supprimée (cas du français) (Masello, 2010a : 142). En ce qui concerne donc la préparation des enseignants de français, aucune formation officielle n'avait subsisté. Or, l'enseignement du français était toujours prévu, quoique sous le mode optionnel, au niveau secondaire. Entre-temps, comme dans d'autres pays de notre continent, nous assistons dans notre domaine au manque de renouvellement du corps enseignant.

Pendant cette période de disparition de toute formation pour le français, l'Université a pris le relais au moyen d'une série d'actions qui ont contribué à préserver et à enrichir l'espace de cette langue. Nous avons organisé pendant trois ans (2006-2008) des cours d'actualisation destinés aux professeurs en service dans le cadre de la coopération avec le SCAC. Ces cours, que le Celex offre depuis 1998 pour d'autres langues aussi, comprenaient quatre ou cinq modules intensifs (de 20 heures chacun) assurés par des spécialistes de l'UdelaR ou provenant d'autres universités étrangères. Les différents modules portaient en alternance sur des aspects linguistiques et didactiques.

C'est dans cette même période et jusqu'en 2011 que le SCAC est venu aussi à la rescousse en montant un dispositif de formation interinstitutionnelle qui réunissait autour d'une université française les deux institutions uruguayennes, l'Anep et l'Université. Un double cursus était donc établi pour pouvoir mettre en place cette formation mixte menant également à l'obtention d'un double diplôme : celui de «profesor de educación media» (professeur des collèges et des lycées) et le DUFLE (Diplôme Universitaire de Français Langue Étrangère) de l'Université de Rennes d'abord, de l'Université de Dijon ensuite. Le rôle de notre Université était d'assumer le tutorat d'une bonne partie des cours d'origine française afin de garantir le niveau académique universitaire, complémentaire de la formation en présentiel reçue par les candidats dans l'institut uruguayen.

Or, l'enjeu de ce type d'interaction réside aussi bien dans le respect et dans la connaissance des cultures éducatives des acteurs impliqués que dans notre capacité à savoir éveiller le goût de la recherche chez des professeurs qui n'ont jamais connu cette dimension de la vie professionnelle. En effet, la formation initiale des enseignants dans nos instituts revêt certaines caractéristiques qui ne coïncident pas avec les trois sphères de la vie universitaire : ciblée surtout sur la didactique,

une grande partie du cursus est occupée par les stages pratiques (Banfi et Moyano, 2003 : 184) ; en revanche, l'initiation à la recherche n'y est pas prévue.

Ces profils doivent certes être considérés dans la conception de nos actions de formation permanente afin de construire des passerelles et un vrai dialogue entre les cultures éducatives à tradition normalienne et les cultures formatives des nouveaux arrivants qui, dans la plupart des cas n'ont pas reçu de formation initiale. Nous touchons donc à la place désormais incontournable de la recherche dans toute formation ; ce qui n'est pas sans produire un grand bouleversement pour lequel ni les structures institutionnelles ni les acteurs eux-mêmes ne sont parfois préparés. Une transformation réelle du corps enseignant, compte tenu de l'hétérogénéité des cultures éducatives, nécessite d'une formation à la recherche mise en contexte. Dans le cas des langues étrangères, nous sommes en plein processus de constitution de ce domaine, indépendant de la recherche menée par des agents extérieurs (Cárdenas, 2008 : 55).

Pour amorcer ce travail, nous avons inauguré en 2008 des dispositifs de ce que nous appelons une Didactique relationnelle, destinés à promouvoir la construction conjointe de savoirs par des professeurs travaillant dans des domaines linguistiques divers et appartenant à des cultures éducatives hétérogènes, soit à tradition normalienne, soit sans aucune formation initiale. Quant à la mise en pratique, nous avons développé en 2010 et en 2011 un séminaire semi-présentiel d'initiation à la pratique réflexive et à la recherche (Masello, 2012c), dont les résultats ont été tout à fait satisfaisants car plusieurs assistants ont senti le besoin et le goût de continuer dans cette voie et font maintenant des études de Master à la faculté.

## **5. La recherche sur la langue française et sur la francophonie**

Malgré l'inexistence d'un Département de Français ou même d'une Licence de FLE ou de Langues Étrangères au sein de l'Université, plusieurs publications et projets de recherche sont menés à l'UdelaR, en particulier à l'Institut de Lettres et au Celex.

Quatre grandes lignes de recherche y sont développées : présence du français et de la France dans la littérature uruguayenne ; littératures francophones ; littérature française et littératures comparées ; enseignement du français et formation des professeurs.

Ainsi, en ce qui concerne les littératures francophones, le regard est porté sur des auteurs des Caraïbes et sur des débats identitaires tels que la créolisation conçue par Édouard Glissant. Les résultats de ces recherches ont donné lieu à une thèse de



doctorat, une thèse de Master en cours, deux articles de revues et cinq communications. La littérature haïtienne en particulier a fait l'objet d'un chapitre de livre, de quatre communications ainsi que de la traduction de deux romans et de deux livres de poésie.

Pour ce qui est de la présence de la langue et de la civilisation française dans des textes uruguayens, cette ligne de recherche, qui compte deux livres, deux articles de revues et deux communications, s'est centrée sur l'étude de l'empreinte française dans l'œuvre de deux écrivains majeurs de l'Uruguay, Juan Carlos Onetti et Isidore Ducasse, comte de Lautréamont.

Dans le domaine de la littérature française et des littératures comparées, un livre et quatre chapitres de livres ont été consacrés à l'œuvre de Proust, suite à la réalisation d'un congrès international organisé à Montevideo. Deux articles envisagent des approches comparées entre Juan Carlos Onetti et Louis-Ferdinand Céline et entre Raymond Queneau et Idea Vilariño.

Quant à l'enseignement du français et à la formation des professeurs, un chapitre de livre, trois articles et quatre communications portent sur l'enseignement de la compréhension de textes en français et sur la formation des professeurs de français dans une perspective plurilingue.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons dressé un bref panorama des principales actions d'enseignement, de recherche et d'extension concernant le français à l'Universidad de la República dans la période 2007-2018. Malgré toutes les difficultés provenant du fait que cette institution ne compte pas sur l'existence d'un département de français ou même d'une filière spécifique en langues, l'essor de ce domaine, qui repose donc sur le travail mené par trois professeurs-chercheurs, a porté ses fruits.

Vers l'extérieur, suite à l'élaboration d'un dossier de candidature où le poids de la présence du français et de la France dans la vie universitaire a été décisif, l'Uruguay est devenu en 2012 le premier pays sud-américain à faire partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en tant que membre observateur. Depuis 2014 l'UdelaR fait partie également de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), au sein de laquelle le Celex est engagé sur des projets de recherche, tels que, par exemple, ceux du Réseau Clefs-Amsud. L'entrée de l'Uruguay dans ces organisations internationales s'explique par les liens historiques, politiques et culturels qui rattachent notre pays non seulement à la France mais aussi à d'autres pays qui font partie à l'heure actuelle de la Francophonie : le Sénégal, le Bénin, le

Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Congo sont les pays d'origine d'une partie de notre population, celle qui descend des anciens esclaves de l'époque coloniale. Pour les autorités actuelles mais aussi pour beaucoup d'intellectuels (anthropologues, sociologues, historiens), ces espaces politiques et académiques sont donc la porte d'accès à tout un continent qui fait partie de notre passé et de certaines de nos traditions culturelles.

Du côté national, l'Université promeut le travail interinstitutionnel avec l'Anep non seulement à travers l'offre de cours d'actualisation et de perfectionnement destinés aux professeurs de FLE mais à travers l'élaboration d'un projet de formation de Master en quatre Langues (dont le français) qui, présenté en 2009, malheureusement n'a pas encore vu le jour mais qui aurait des chances d'être finalement approuvé dans les mois prochains.

Ces initiatives trouvent leur source dans notre conviction qu'une consolidation du français dans le système éducatif ne peut avoir lieu que sur une base solide, cimentée par la production de connaissances et à partir donc d'une vision, de la part des autorités mais aussi des professeurs eux-mêmes, qui ne soit ni ponctuelle ni éclatée, qui ne soit pas réduite à une planification à court terme, qui ne fasse pas l'amalgame entre autonomie et autarcie, mais qui veille, par contre, à une véritable formation professionnelle des professeurs et des futurs professeurs et qui rende leur place à la recherche et à la réflexion critique dans les cultures formatives.

### Bibliographie

Banfi, C., Moyano, G. 2003. La tradición argentina en formación docente en lenguas extranjeras. In : *Enseñanza de Lenguas extranjeras en el nivel superior*. Buenos Aires: Araucaria editora, p. 182-184

Cárdenas, M. 2008. Un nuevo reto del formador: el asumir el papel de docente investigador. In : *Educação de professores de línguas- os desafios do formador*. Campinas, São Paulo: Pontes Editores, p. 45-59.

Casal, Á. 1997. Vive la France, à Montevideo. El País. Montevideo. 5 janvier. Article de presse.

Masello, L. 2010a. Cultures de formation : l'interface Français langue étrangère-Portugais langue étrangère dans les répertoires didactiques. *Synergies Chili* n° 6, p. 139-145. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Chili6/laura.pdf> [Consulté le 20 octobre 2018].

Masello, L. 2012c. Formation permanente interlangues : un séminaire d'initiation à la recherche. In: *Lenguas en la región: integración, enseñanza y cooperación desde la universidad*. Montevideo: Mastergraf, p. 98-115.

Páez, M. 1993. "Panorama histórico de la enseñanza de la lengua materna". Semana Ludi Latinorum. Unión Latina de Montevideo. 12 au 20 août. Instituto de Profesores Artigas, Montevideo. Communication inédite.

Varela, L. 2006. *La politique linguistique extérieure de la France et ses effets en Argentine. Contribution à une théorie de la politique linguistique*. École des Hautes Études en Sciences Sociales. Doctorat nouveau régime Sciences du Langage. Université de Paris III. Thèse inédite.